

16 mar 2018 -16:14

Appartient à Conseil des ministres du 16 mars 2018

Dix-huitième reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement

Sur proposition du ministre de la Coopération au développement Alexander De Croo et du ministre des Finances Johan Van Overtveldt, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal relatif à la contribution de la Belgique, sous forme de prêts concessionnels, à la dix-huitième reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement (IDA18).

Le 15 décembre 2016, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la participation de la Belgique à la 18e reconstitution des ressources de l'IDA, pour un montant total de 416,13 millions d'euros. Afin de concrétiser cet accord, le Conseil des ministres a approuvé le 1er décembre 2017 les deux projets d'arrêté royal relatifs à la contribution de la Belgique à l'IDA18, pour un montant total de 331,27 millions d'euros. Le processus de création de la base légale relative à la possibilité d'octroi, par la Belgique, de prêts concessionnels à l'IDA18 étant finalisé, ce projet d'arrêté royal a pour objectif l'octroi à l'IDA, par la Belgique, de trois prêts concessionnels pour un montant total de 241,09 millions d'euros, contenant un élément don de 84,86 millions d'euros, pour porter la contribution belge totale à 416,13 millions d'euros.

Le Conseil des ministres autorise en outre le ministre des Finances à notifier à l'IDA l'intention de la Belgique de compléter sa contribution dans le cadre de l'IDA18, sous forme de prêts concessionnels et à signer, le moment venu, les contrats de prêts y afférents.

L'Association internationale de développement est une filiale du Groupe de la Banque mondiale. Celle-ci a été créée en 1960 pour soutenir le développement économique et social des pays le plus pauvres par l'octroi de crédits concessionnels et de dons. L'Association internationale de développement a pour objectif principal la lutte contre la pauvreté, conformément aux "objectifs de développement millénaire" des Nations unies.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Alexander De Croo, Vice-Premier ministre et ministre de la Coopération au développement, de l'Agenda numérique, des Télécommunications et de la Poste
Tour des Finances
Bd du Jardin Botanique 50 boîte 61
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.decroo.belgium.be>

Service de presse de Johan Van Overtveldt, ministre des
Finances, chargé de la Lutte contre la fraude fiscale

rue de la Loi 12

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 574 80 00

<http://www.vanoverveldt.belgium.be>